

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 octobre 2025 A 20 HEURES 30

Communication n° 2025 10 20-04- Présentation du Rapport d'activité du Syndicat Départemental d'Energies du Rhône - Année 2024

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 14/10/2025
En exercice :	33	
Présents :	25	Affichage de la convocation : 14/10/2025
Pouvoirs :	7	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 23/10/2025

<u>Présents</u>: M. Daniel JULLIEN, M. Daniel MALOSSE, Mme Béatrice DUMORTIER, M Gérard DUPLAT, Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, M. Henri COQUARD, Mme Geneviève HECTOR, M Philippe LARGE, Mme Danielle CHARVOLIN, Mme Yolande CHAREYRE, Mme Chantal ROCHE, M Christian NEUVILLE, M. Jean-Pierre NEMOZ, M. Gerbert RAMBAUD, M. Safi BOUKACEM, Mme Sylvie RAZY, Mme Sandrine ARNAUD, M. Rémi GILLET, M. Joao DA ROCHA, Mme Véronique DUMAS, Mme Aline DURAND, M. Roland BADOIL, M. Sylvère MATHIEU, M. Yohann DUMAS, M. Sylvain BARCET.

## Absents ayant remis pouvoir:

M. Olivier DEROZARD donne pouvoir à Mme Aline DURAND

M. Edouard WILLEMIN donne pouvoir à M Gerbert RAMBAUD

Mme Fatima HIMEUR donne pouvoir à Mme Béatrice DUMORTIER

Mme Isabelle VIDAL donne pouvoir à Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES

M. Stéphane GILLET donne pouvoir à Mme Sandrine ARNAUD

Mme Ghislaine FROMM donne pouvoir M. Yohann DUMAS

Mme Brigitte REGIS-MOREAU donne pouvoir à M. Roland BADOIL

## Absents ou excusés:

Mme Chantal BERTHILLON

M. Safi BOUKACEM est désigné secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la Loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale impose à chaque commune de prendre connaissance d'un rapport retraçant l'activité de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale et de communiquer le contenu dudit rapport.

Le SYDER est depuis 75 ans l'organisme public chargé de l'organisation de la distribution d'électricité sur le territoire du Rhône. Au fil du temps, le syndicat a diversifié ses missions et expertises en développant de nouvelles compétences : la distribution des réseaux de gaz, l'éclairage public, les réseaux de chaleur et / ou de froid, etc.

Le rapport du **Syndicat Départemental d'Energies du Rhône** (SYDER) est présenté en séance.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance, du rapport annuel d'activité du SYDER - Année 2024

PRÉCISE que ce rapport est mis à la disposition du public.

Rendue exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le

et de la publication en Mairie le

Le secrétaire Safi BOUKACEM

Reçu le 22/11/2025

Accusé de réception en préfecture 069-200047785-20251020-20251020com4-AU Pour copie certifiée conforme Au registre des délibérations

Le Maire Daniel JULLIEN

Val

Page 1